

MESSAGE IMPORTANT - COVID-19

COMMUNIQUÉ #2

Jeudi 19 mars 2020

MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

Nous vivons actuellement une situation sans précédent concernant l'écllosion du virus COVID-19. La municipalité de Sainte-Béatrix met en place des mesures suivantes afin de diminuer le risque de propagation :

- **L'hôtel de ville restera fermé au public jusqu'à nouvel ordre.** Vous êtes invités à communiquer avec nous par courriel ou par téléphone au 450-883-2245 poste 6221 ou consultez notre site internet pour connaître les adresses courriel des personnes que vous désirez contacter;
- Les employés restent tous en service selon un horaire modifié. Le personnel administratif sera en poste du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 ;
- Le garage municipal est dorénavant fermé au public, seuls les employés continueront d'y aller. Le service normal du département de voirie continuera de fonctionner. Vous verrez également vos bacs bruns être distribués sous peu, si ce n'est déjà fait ;
- La bibliothèque est complètement fermée. Nous rappelons que les usagers qui ont des livres en leur possession verront le terme de leur emprunt reporté jusqu'à la réouverture de la bibliothèque sans aucune pénalité ;
- La patinoire est également fermée et nous aimerions vous rappeler qu'il faut éviter les regroupements, donc merci de ne pas l'utiliser ;
- Aucun cours ne se tiendra jusqu'à nouvel ordre puisque toutes nos salles ainsi que le pavillon sont fermées ;
- Pour le camp de jour, la période d'inscription sera prolongée et la soirée d'inscription qui devait se tenir le 25 mars sera remise à une date ultérieure ;
- Le spectacle de Dominic et Martin est reporté au 6 juin 2020, gardez vos billets ou communiquez au 450-883-2245 poste 6233 s'il vous est impossible d'y être à cette date ;
- La programmation des loisirs « Printemps-Été 2020 » sera retardée, vu la situation et vous serez avisé des changements en temps et lieu ;
- Les prochaines séances du conseil municipal seront réalisées en l'absence du public (huit clos) jusqu'à nouvel ordre. Elles seront diffusées sur internet (via facebook) ;
- La consultation publique qui devait se tenir les 24 et 25 mars prochains à St-Alphonse pour le secteur Gai-Repos, est reportée à une date ultérieure. Le Ministère communiquera avec les propriétaires concernés pour les informer d'une nouvelle date lorsque la situation sera rétablie ;
- Le souper « Fruits de mer et fesses de bœuf » qui devait avoir lieu le 25 avril est annulé.
- Nous invitons les citoyens à ajouter la page officielle de la **Municipalité de Sainte-Béatrix** dans votre facebook afin de connaître les nouvelles informations au sujet de la situation actuelle;
- Les services de l'infirmière rurale sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à communiquer directement avec le CLSC de St-Jean-de-Matha au 450-886-3861 au poste 250.
- L'ouverture de l'Écocentre sera peut-être reportée, suivez nos mises à jour pour en être informés ;
- Pour les gens qui utilisent les services du comptoir alimentaire de Saint-Alphonse-Rodriguez et qui ont besoin d'un service de livraison, communiquez avec le service des loisirs au 450-883-2245 poste 6233 ;

- Nous augmentons la fréquence et les mesures de nettoyage (désinfectant) dans les locaux de l'hôtel de ville et avons mis en place des mesures pour protéger les employés en poste. Des mesures ont même été mis en place pour limiter les risques de contamination entre les employés ;

PAIEMENT DE TAXES

Les membres du conseil municipal ont décidé de donner un répit à ceux qui pourraient en avoir besoin. En d'autres mots, les citoyens et entreprises qui le désirent auront jusqu'au **30 mai 2020** pour payer leur premier versement de taxes, et ce, sans pénalité et sans intérêt.

Le deuxième versement sera exigé le 30 mai 2020, comme prévu au règlement. Toutefois, les membres du conseil municipal réévalueront la situation au courant des prochaines semaines afin de prendre, si nécessaire, les décisions qui s'imposent selon l'évaluation de la situation.

Pour ceux qui sont inscrits aux prélèvements bancaires en 9 versements, comme les montants sont déjà moindres, ils seront prélevés comme prévu.

Pour ceux qui sont inscrits aux prélèvements bancaires en 4 versements et qui sont dans l'incapacité de respecter l'engagement pour le prélèvement du 26 mars, communiquez avec nous avant le 24 mars en avant-midi.

Tous les arrérages au 31 décembre 2019, donc antérieurs à la présente pandémie, demeurent payables.

Pour les paiements de taxes, nous vous invitons à favoriser l'un des moyens suivants :

Dans la plupart des institutions financières :

- ♦ par internet
- ♦ au guichet automatique
- ♦ à même le prêt hypothécaire

Par la poste (en incluant le coupon)

- ♦ Par chèque

À l'hôtel de ville

- ♦ En déposant vos chèques dans la boîte aux lettres à droite de l'entrée principale

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin d'aide pour votre paiement par internet, il nous fera plaisir de vous assister.

MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS

Tous les services essentiels sont maintenus, eau potable, eaux usées, travaux publics, collecte de matières résiduelles et les services d'urgence.

La Municipalité rappelle aux citoyens de minimiser au maximum les sorties, de respecter les règles sanitaires de base, soit de tousser dans son coude, de jeter ses mouchoirs immédiatement, de conserver une distance sécuritaire entre les gens et de se laver les mains régulièrement, pendant 20 secondes. Les personnes de 70 ans et plus sont incitées à demeurer à la maison, tel que demandé par les autorités gouvernementales. Bien que les personnes âgées soient plus vulnérables, les gens de tous les âges sont à risque.

Nous vous rappelons que si vous présentez des symptômes ou si vous éprouvez de l'inquiétude par rapport au coronavirus, vous pouvez composer, sans frais, le 1 877 644-4545. Vous pouvez également consulter le site web www.Quebec.ca/coronavirus

La municipalité suit la situation de très près et est prête à répondre à toutes directives provenant des autorités de santé publique et vous tiendra informés des derniers développements.

Mélissa Charette

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe